

# l'année 2022 records



Quant aux faits de *hacking* (l'acte de pénétrer illégalement dans un système informatique), la police en a comptabilisé 2.626 lors du 1<sup>er</sup> semestre de 2022. C'est autant que sur l'ensemble de l'année 2017. Par contre, le nombre de faits spécifiquement enregistrés en tant que *ransomware* dans la banque de données statistiques demeure comparativement faible. Au total, 76 attaques de ce type ont été encodées entre janvier et fin juin 2022, ce qui reste dans la tendance de l'année précédente (159 faits).

## De Vivalia à la police

Pourtant, on le sait, les plus impressionnantes attaques informatiques dont ont fait l'objet des sociétés et institutions belges cette année relèvent de cette modalité – consistant à s'introduire dans une structure informatique, à la paralyser en chiffrant ses données, puis à réclamer une rançon en échange du code de décryptage, ou pire, de la non-divulgateur de celles-ci sur le net. Un mode opératoire qui pousse parfois les victimes à ne pas s'adresser à la police, ce qui peut conduire à un phénomène de sous-rapportage.

Cela fait près d'un mois que la ville d'Anvers se débat ainsi avec les conséquences de ce qui pourrait être l'une des pires attaques menée dans notre pays. Play, organisation active dans le domaine, a initialement publié sur son site web un ultimatum menaçant de rendre accessibles plus de 557 gigabytes de données subtilisées dans les

serveurs (paralysés) de l'administration. Mais quelques jours avant le terme de cet ultimatum, la menace a subitement été retirée du site en question. Certains experts estiment en conséquence qu'une rançon a pu être payée ou du moins être négociée, bien que le bourgmestre Bart De Wever (N-VA) ait catégoriquement nié cela.

## Cinq sociétés belges mises à nu

Au printemps dernier, c'était l'intercommunale luxembourgeoise Vivalia qui faisait les frais d'une attaque revendiquée par le groupe Lockbit, connu en Belgique francophone pour avoir précédemment publié sur son site des données dérobées au barreau de Charleroi. Là aussi, pour le groupe hospitalier, le décompte annonçant la publication imminente du butin volé avait soudainement disparu du site avant la fin de l'ultimatum. Coup de chance pour l'organisation et ses patients ? Au final, l'intercommunale est restée très évasive sur le sujet. A l'issue d'une présentation de ses comptes annuels le 20 décembre dernier, elle a par contre affirmé que le coût de l'attaque s'était chiffré pour elle à un million d'euros – budgets de fonctionnement et d'investissement compris.

Lockbit aura fait souffrir d'autres sociétés belges cette année. Sur sa plateforme accessible via le darknet sont ainsi exposées les données d'au moins cinq victimes basées dans notre pays, peut affirmer *Le Soir*. On retrouve par-

mi elles une auto-école de Flandre occidentale, un cabinet d'avocats et un cabinet comptable limbourgeois, l'administration d'une commune de Flandre orientale ou encore une société de matériaux. Dans certains cas, des informations sensibles liées à des clients sont rendues publiques. Mais c'est sans doute, à ce stade, sans commune mesure avec les données de la zone de police de Zwijndrecht (Anvers) qui ont été publiées sur le site web de Ragnar, autre organisation opérant selon le même mode. Dans un échantillon divulgué par le groupe criminel, on retrouve ainsi des courriers envoyés à la zone de police par la Sûreté de l'Etat.

On le comprend, aucun type d'institution ou presque ne semble à l'abri face à ce que Christophe Axen, chef de service adjoint de la Regional Computer Crime Unit au sein de la police judiciaire liégeoise, décrit comme un système en perfectionnement constant. « Si l'on devait tirer une conclusion de cette année, c'est que les organisations criminelles se spécialisent encore davantage et qu'on n'a plus forcément affaire à des petites attaques à l'aveugle, mais à des choses nettement plus préparées, plus structurées en amont afin d'obtenir un maximum d'informations sur la cible » dit-il. « On a aussi pu constater que de nombreuses sociétés visées n'étaient pas prêtes à faire face à ce genre d'attaques et qu'il faut encore davantage taper sur le clou. »

# 23.858

De début janvier à fin juin 2022, 23.858 infractions de « fraude informatique » ont été enregistrées dans les bases de données de la police. C'est déjà 3.500 faits de plus que sur l'ensemble de l'année 2018. Sauf baisse de régime notable entre juillet et décembre dernier, le record annuel de 39.716 faits (enregistré en 2021) sera sans difficulté (et assez largement) battu.

2022 fut marquée par une activité cyber-criminelle très soutenue.

© SHUTTERSTOCK

## se rassurer contre risquent entre elles

ce marché avec un nombre croissant d'exclusions dans les contrats – comme le paiement de rançons – et une envolée « exponentielle » des primes, évoquant des hausses « allant jusqu'à 200 % en trois, quatre ans ». Elle n'incrimine pas les assureurs. « La fréquence des sinistres est devenue tellement élevée... C'est normal. Ce sont des sociétés commerciales. Et puis, c'est aussi un risque qui est difficile à évaluer. »

Mais pourquoi Miris obtiendrait-elle des meilleurs résultats que les acteurs traditionnels du marché de l'assurance ? « Parce que la prévention est au cœur de son modèle », répond Sonia Cambier. Miris ne veut pas seulement être une compagnie d'assurances mais aussi un endroit où ses membres vont échanger leurs bonnes pratiques, leurs expériences dans la prévention du risque... L'objectif est de définir des standards en matière de protection contre les attaques communs à tous les membres de Miris. Les entreprises qui voudront rejoindre par la suite « ce club » devront respecter ces standards de qualité pour être admis. En gérant mieux les risques, Miris espère afficher un taux de sinistralité beaucoup plus bas que la moyenne du marché.

Miris n'est pas un cas isolé. Le géant français de la publicité, Publicis, vient de créer sa propre société de réassurance captive destinée à l'aider à couvrir une partie de ses risques cyber et de responsabilité civile, en relais des assu-

# Vos fêtes.

## Nos meilleurs prix.

# €16<sup>99</sup>/kg

### Viande marinée pour pierrade

± 1,5 kg

Fines tranches de viande de bœuf, porc, poulet et dinde marinées ou épicées.



Valable jusqu'au 31/12/2022 inclus.

Les prix peuvent être encore plus bas en magasin.

Vous pouvez consulter les prix actuels pendant vos courses, via l'app MyColruyt, sur colruyt.be ou auprès de notre service Clientèle au 02 345 2345.

**colruyt**  
meilleurs prix

**Pour vos achats de fête, votre Colruyt est ouvert plus tôt :**

le vendredi 30 décembre de **8 h à 21 h** et le samedi 31 décembre de **8 h à 18 h**.

20012529